
POINT PRESSE PRÉ-CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021

DOSSIER DE PRESSE


Contact presse

Karine DURQUETY

06 17 11 33 39 - 02 51 47 45 12

karine.durquety@larochesuryon.fr

 @Irsypresse

 Irsy.fr/presse

Irsy.fr    



ORDRE DU JOUR

QUESTION N°20

Révision du Plan local d'urbanisme (PLU) – Organisation d'un débat sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

QUESTION N°38

Elargissement de l'indemnité d'étude et de projet professionnel pour les étudiants en médecine

QUESTION N°40

Projet d'armement de la police municipale

QUESTION N°43

Réhabilitation de l'ex école maternelle Malraux en musée provisoire

QUESTION N°47

Convention dépôt-vente boutique « La Joséphine »

QUESTION N°42

Solidarité avec TIZI OUZOU suite aux incendies d'août 2021



Révision du Plan local d'urbanisme (PLU) – Organisation d'un débat sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

La Ville entreprend actuellement la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU). Le PLU définit les grandes orientations d'aménagement et régleme toutes les constructions de la ville. Sa révision est nécessaire pour prendre en compte les enjeux de la transition énergétique et répondre aux attentes des habitants en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie.

Contexte

Le PLU est le document de référence utilisé par tous les usagers, particuliers ou professionnels, publics ou privés, dès lors qu'un projet d'aménagement ou de construction est prévu. Il définit quelle surface peut être construite, dans quelles conditions, dans quelles zones, jusqu'à quelle hauteur, en respectant quels critères...

Le PLU est aussi un document de planification qui définit le projet d'aménagement et d'urbanisme de la commune pour les dix prochaines années. Il fixe les règles d'utilisation du sol (permis de construire, d'aménager, de démolir...).

En vigueur depuis 2009, le PLU doit aujourd'hui évoluer pour intégrer les futurs projets du territoire, être en phase avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays Yon et Vie et intégrer les dispositions des lois comme le Grenelle 2 de l'environnement et ALUR, dans une optique de maîtrise du développement de la commune.

Enjeux

Les enjeux à La Roche-sur-Yon sont multiples :

- Préserver un cadre de vie agréable pour les Yonnais ;
- Proposer une offre variée et adaptée en logements ;
- Favoriser l'emploi et le développement économique ;
- Valoriser l'agriculture locale et les circuits courts ;
- Offrir des services et commerces de proximité en adéquation avec les besoins ;
- Réduire l'extension de la ville sur les terres agricoles ou naturelles.

Dans le cadre de la révision du PLU de La Roche-sur-Yon, un débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) doit avoir lieu au sein du conseil municipal, 2 mois au moins avant l'arrêt de projet du PLU. Il est proposé au conseil d'ouvrir la discussion sur ces orientations.

Orientations du PADD

Les orientations proposées pour le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sont regroupées autour des thématiques suivantes :

- Aménagement et habitat ;
- Paysage, environnement ;
- Déplacements et numérique ;
- Economie, loisirs, tourisme.

Les étapes de la révision du PLU

SEPTEMBRE 2021 : Débat en Conseil municipal sur le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

DÉCEMBRE 2021 : Arrêt de projet du PLU par le Conseil municipal

PRINTEMPS 2022 : Enquête publique

DÉCEMBRE 2022 : Approbation du PLU par le Conseil municipal



Elargissement de l'indemnité d'étude et de projet professionnel pour les étudiants en médecine

Par délibération du 24 septembre 2020, le Conseil municipal a autorisé la mise en place, pour expérimentation, d'une indemnité d'étude et de projet professionnel aux étudiants de la 3^{ème} à la 6^{ème} année de médecine inscrits dans une faculté française. Il est proposé au Conseil d'élargir cette indemnité aux étudiants de la 7^{ème} à la 9^{ème} année de médecine générale en France.

Les modalités de mises en œuvre seront les mêmes que celles définies dans la délibération du Conseil municipal du 24 septembre 2020, à savoir :

- 600 euros bruts par mois ;
- L'engagement du bénéficiaire à la fin de ses études de, soit s'installer sur le territoire de La Roche-sur-Yon pendant un nombre d'années équivalent à la durée de perception de la « bourse », soit rembourser cette aide financière.

A ce jour, une indemnité d'étude a été octroyée à une étudiante en 6^{ème} année qui réalise ses études à la faculté de Nantes. 2 autres conventions sont en cours de validation pour des étudiants dont les facultés se situent en région parisienne et à Tours.



Projet d'armement de la police municipale

Depuis 2016, le service de la police municipale n'a cessé d'évoluer au vu des interventions quotidiennes. Sur le volet matériel, dans le cadre de ses missions de protection des personnes et des biens et afin de doter les agents de moyens de défense adaptés, il est proposé à l'assemblée délibérante d'équiper les policiers municipaux d'armes à feu.

Contexte

Les policiers municipaux sont régulièrement primo intervenants sur tous types d'interventions. Ils sont, de plus, régulièrement engagés sur des missions de maintien de l'ordre en soirée et de nuit où les interventions sont potentiellement plus risquées. Depuis quelques années, ils agissent aussi aux côtés des forces de sécurité de la Police Nationale.

Depuis 2015, la menace terroriste reste à un niveau sans précédent, les policiers municipaux sont d'ailleurs régulièrement sollicités pour agir dans le cadre des postures vigipirates. De plus, l'attaque terroriste de la Basilique Notre Dame de Nice en octobre 2020 et l'intervention de la Police municipale ont démontré combien les matériels de défense et de protection sont importants pour les agents primo intervenants.

Pour ces raisons, il appartient à la Ville de fournir aux policiers municipaux, dont les missions évoluent inéluctablement sur le terrain de la sécurité publique, y compris sur le territoire de La Roche-sur-Yon, des moyens de défense adaptés au contexte actuel. Ainsi ils pourront faire face à tous types de situations qu'ils sont susceptibles de rencontrer, tant pour leur propre sécurité que pour celle des citoyens.

Typologie d'armement

15 armes de marque Glock type 17 GEN calibre 9 mm

Cadre réglementaire

- Convention de coordination signée entre le Préfet, le Maire et le Procureur, en 2021 ;
- Demande pour l'acquisition, la détention et la conservation d'armes adressée au Préfet en avril 2021 ;
- Demande de port d'arme individuelle, accompagnée d'un certificat médical attestant de l'état psychologique et physique de l'agent adressée au Préfet au mois de juillet 2021.

Le port d'arme définitif sera attribué une fois la formation préalable à l'armement effectuée avec succès par l'agent.

Formation

La formation préalable à l'armement s'effectue sur 7,5 jours. Elle est encadrée par des moniteurs en maniement des armes. Elle interviendra fin octobre 2021. Tout au long de la formation, les agents seront évalués sur leurs aptitudes physiques et psychiques au port de l'arme.

Effectif et équipement actuels de la police municipale

16 agents composent actuellement l'équipe de la Police municipale.

Les 15 armes viendront compléter l'équipement dont les policiers disposent déjà à savoir :

- Gilets pare-balles individuels ;
- Bâton de défense télescopique individuel ;
- Bombes lacrymogènes individuelles en 300 ml ;
- 5 pistolets à impulsion électrique de marque Taser type X2 ;
- Un chien de défense.



Réhabilitation de l'ex école maternelle Malraux en musée provisoire

En raison de la crise sanitaire, le projet du nouvel Hôtel de Ville et d'Agglomération et du musée subit un décalage dans la phase opérationnelle. Les travaux vont être scindés en deux parties : en premier lieu, la livraison de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération prévue en été 2025, puis ensuite les travaux du musée. L'ouverture du nouveau musée dans l'ancien tribunal de La Roche-sur-Yon est ainsi reportée vers 2028.

Les travaux du musée étant reportés lors de la deuxième phase des travaux, la Ville a décidé d'aménager un musée provisoire dans l'ancienne école maternelle Malraux.

Objectifs

L'installation du musée dans l'ancienne école Malraux permettra de :

- valoriser les fonds beaux-arts de la ville ;
- conserver et faire vivre le label *musée de France* ;
- obtenir des prêts prestigieux et des subventions du ministère pour les expositions, les acquisitions, les restaurations ;
- créer un lieu ouvert à tous, notamment aux jeunes générations et aux familles avec des espaces de visite dédiés, salle pédagogique pour les scolaires, cour et jeux en extérieur, espace famille Rabier, petits éléments ludiques...

Projet culturel

3 salles, une galerie et une mezzanine accueilleront les collections permanentes. Il est proposé d'en faire des espaces semi-permanents, afin d'organiser tous les deux ans une refonte du parcours pour étudier d'autres thématiques et valoriser d'autres œuvres des collections. L'idée est d'exploiter les particularités du site et de les transformer en atout pour la présentation des collections et le rayonnement des fonds (exemple : galerie décalée de portraits,...). Ces salles mettront en valeur les fonds importants du musée : Benjamin-Rabier, Paul-Baudry. Enfin, une salle sera dédiée aux expositions temporaires.

La programmation culturelle du musée sera bâtie sur 2 sites : la salle d'exposition du Cyel sera conservée pour les expositions en lien avec l'art contemporain en collaboration avec l'école d'art et la valorisation du fonds de photographies contemporaines (deux à trois expositions du musée chaque année).

A Malraux, 2 expositions Beaux-Arts pourront être proposées chaque année et une exposition dédiée à l'histoire de la ville (habitants, urbanisme, cartographie,...) sera organisée l'été en extérieur afin de susciter l'intérêt des touristes.

Composition de l'espace et travaux d'aménagement à mener

Le projet du musée est constitué de :

- de 8 espaces d'exposition et d'une salle pédagogique d'une surface totale d'environ 450 m² ;
- de réserves d'une surface de 135 m² ;
- des bureaux, un atelier et des espaces du personnel d'une surface de 175 m².

Au vu de l'état actuel du bâtiment, certains travaux de mise aux normes sont nécessaires. La conduite d'opération sera assurée par la Direction des Bâtiments, en collaboration avec la Direction de la Culture.

Les travaux majeurs à réaliser dans les bâtiments sont :

- La réfection des peintures de l'ensemble du site ;
- Le remplacement de menuiseries extérieures ;
- La reprise de réseaux « fluides » (électricité, chauffage, système de sécurité incendie et intrusion) ;
- La mise en place d'une isolation dans les combles.

Calendrier prévisionnel d'aménagement

SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2021 : Études

[Approbation du programme : 23/09/2021 ; Approbation de l'avant-projet définitif : 10/11/2021]

NOVEMBRE 2021 : Dépôt du permis de construire (5 mois de délai)

FEVRIER 2022 : Démarrage des travaux

JUILLET 2022 : Fin des travaux

AOÛT- OCTOBRE 2022 : Installation et emménagement

NOVEMBRE 2022 : Ouverture au public

N.B. : Ce projet nécessitera un transfert du bureau de vote.

Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 460 000 €HT. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée à l'opération est de 600 000 €HT.

Afin de soutenir le musée provisoire et les investissements réalisés entre 2020 et 2022 pour le futur musée, une subvention sera sollicitée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) au titre des crédits du Plan de Relance, à hauteur de 500 000 €. Cette demande de subvention fait l'objet d'une autre délibération soumise au conseil municipal du 22 septembre 2021



Convention dépôt-vente boutique « La Joséphine »

Dans le cadre de « La Joséphine », la Ville de La Roche-sur-Yon propose la création d'une boutique éphémère. Un dépôt-vente sera proposé au sein de la boutique de l'Office du tourisme de La Roche-sur-Yon Agglomération, où différents objets valoriseront l'image et développeront la notoriété de cet événement solidaire, fédérateur et caritatif.

Liste des articles mis en vente dans la boutique : toteback sac à dos, foulard tour de cou multifonctions, gourde en acier inoxydable, mug céramique, badges (différentes tailles), t-shirt et polo.

La boutique sera mise en place du 25 septembre au 16 octobre 2021.

Les bénéfices tirés de la vente de ces objets seront reversés à la Ligue contre le cancer Vendée.

Point sur les inscriptions au 22/09/2021

14 874 participantes dont 3 187 pour la course et 11 687 pour la marche, soit 1843 participantes en plus par rapport à 2020.

Les inscriptions (sans t-shirt) sont ouvertes jusqu'au 3 octobre.



Solidarité avec TIZI OUZOU

Tizi Ouzou et ses communes environnantes ont été dramatiquement touchées par les incendies en août 2021. De nombreux dommages ont été constatés : 60 victimes civiles et 23 militaires, de nombreux blessés et brûlés, destructions d'habitations, pertes de cheptel et de ruches, 25 000 ha de massifs forestiers, 4 610 ha d'oliviers et 700 ha arbres fruitiers brûlés).

En solidarité avec Tizi Ouzou, le conseil municipal de La Roche-sur-Yon a décidé d'apporter son soutien aux populations locales dans la phase de reconstruction post-urgence comme préconisé par l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Tizi Ouzou. Il est proposé au Conseil d'attribuer une aide financière exceptionnelle de 10 000 € à l'association Touiza Solidarité, mandatée par l'Assemblée Populaire Communale de Tizi Ouzou, pour la mise en œuvre et le suivi des actions de reconstruction définies en concertation entre les populations impactées et la commune de Tizi Ouzou.

Exemples de projets de reconstruction

- reconstitution de cheptels (moutons, chèvres, boucs, brebis, béliers, génisses pleines, bœufs, lapins, poules et poulets) et de ruches disparus ;
- replantation d'arbres ayant brûlé, notamment des oliviers ou des figuiers, accompagnée de formations auprès des agriculteurs pour les appuyer dans la relance de leur activité arboricole ;
- formations à la prévention et lutte contre les incendies, en direction des agriculteurs et des populations locales.

Par ailleurs, des projets pourront également être développés autour d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement entre différents acteurs des deux villes toujours dans un esprit de réciprocité.

L'association TOUIZA SOLIDARITE

Association franco-algérienne basée à Marseille et opératrice pour de nombreux projets de coopération avec Tizi Ouzou, elle travaille avec la municipalité de Tizi Ouzou pour la gestion de projets de post-urgence suite aux incendies d'août dernier.

Depuis 2012, la démarche de Touiza Solidarité est fondée sur l'accompagnement, l'échange et le renforcement de compétences, de savoir-faire et de techniques, ainsi que sur la mise en lien d'un maximum d'acteurs du développement (collectivités territoriales, techniciens, universitaires, associations, etc).

Dans toutes les actions qu'elle entreprend, cette association privilégie une approche participative et concertée. La Ville de La Roche-sur-Yon a déjà travaillé avec Touiza Solidarité dans le cadre de sa coopération avec la Ville de Tizi Ouzou.

Le partenariat entre Tizi Ouzou et La Roche-sur-Yon

Jumelées depuis 1988, Tizi Ouzou et La Roche-sur-Yon ont développé plusieurs projets dans le cadre de leur partenariat : formation d'artisans plongeurs corailleurs, formation de cadres d'entreprises, projets pédagogiques entre groupes d'enfants des 2 villes sur le thème des sciences et de leur cadre de vie, échanges d'expériences sur la rénovation urbaine des centre-ville, accueil de musiciens pour des résidences d'artistes et concert en fusion avec des musiciens yonnais.

Une solidarité à plusieurs voix sur le plan local

L'Association pour les Echanges Internationaux et Nationaux (AEIN)

L'AEIN constitue le comité de jumelage de La Roche-sur-Yon organisé en commissions (une par ville jumelle de La Roche-sur-Yon).

La commission Tizi Ouzou développe des activités entre les citoyens de La Roche-sur-Yon et de Tizi Ouzou. Dans le cadre du mouvement solidaire suite aux incendies, elle a organisé avec ACB 85 une collecte de fournitures scolaires qui sera envoyée en Algérie ainsi qu'une collecte de vêtements. Elle vient de lancer une collecte de fonds en ligne sur son site internet www.aein.asso.com et organise le 3 octobre prochain sur le parking de Leclerc Sud un vide-grenier dont les fonds tirés de leurs ventes seront versés aux habitants de Tizi Ouzou pour l'achat d'électroménager et de meubles.

L'Association Culture Berbère 85 (ACB 85)

Association yonnaise de promotion de la culture berbère, elle est en lien avec des associations de la région de Tizi Ouzou, principalement dans le domaine culturel et pour quelques actions dans le domaine du sport favorisant les échanges interculturels.

Dans le cadre du mouvement solidaire suite aux incendies, elle organise la collecte de fournitures scolaires et de vêtements. Elle organise une après-midi "Solidarité avec la Kabylie" le samedi 2 octobre sur le parking du CYEL de 15h à 18h suivi d'un concert de 20h à 23h au Temple protestant. L'intégralité des fonds collectés sera reversée aux familles des villages sinistrés de Tizi Ouzou.

Dates à retenir

- Samedi 2 octobre (parking du Cyel) : après-midi « Solidarité avec la Kabylie »
- Dimanche 3 octobre (parking de Leclerc Sud) : vide-grenier

Pour rappel, lors du conseil municipal du 4 février 2020, la Ville avait souhaité apporter son soutien à un organisme en faveur de la protection de la biodiversité suite aux incendies en Australie.

5 000 € avaient ainsi été versés à une association internationale associée au sauvetage et aux soins des animaux touchés par les incendies, la sécheresse et les conditions météorologiques extrêmes.